



Procès-verbal de réunion du conseil d'administration – 14 décembre 2009

Le conseil d'administration de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de Saint-Jean-Hulst s'est réuni sur convocation du Président.

Présents

Aliette Balladur, Emmanuelle Bouteiller, Bénédicte de Dinechin, Béatrice Fontant, Eric de la Ferté-Senecterre, Caroline Lambert, Isabelle Lanne-Chesnot, Félicie Petersen, Philippe-Guillaume de Rosnay, Philippe Rougevin-Baville, Christine de Saint-Exupéry, Sophie de la Foye, Christine Jourdan, Olivier Mauratille, Yves le Masne, Astrid Le Chatelier, Bruno Vercken, Bruno Jantet.

Absents ou excusés : Hervé Dewynter, Bertrand Poupart-Lafarge.

20h00 : Questions à Marie-Hélène Delouis

1. Présentation du projet de rénovation de l'Odéon, prévu à l'été 2010

Madame Delouis répond :

Rénovation de l'Odéon à l'été 2010.

La salle restera polyvalente : salle d'examen, de réunion, de spectacle, ...
Les normes de sécurité obligent par conséquent à ce que les chaises soient fixées au sol.

Afin de garder un usage polyvalent de la salle, tout en respectant les normes de sécurité, un système de chaises escamotables sera installé. Elles pourront être glissées sous l'estrade.

Les travaux s'échelonneront entre l'été et décembre 2010

La rénovation de l'Odéon marquera la fin des gros chantiers sur le site de Lattre : ils sont financés par les contributions des familles ET par des subventions. Les travaux de rénovation courante et d'entretiens sont à la charge de l'OGEC (contributions des familles et subventions publiques).

Seuls quelques travaux sont à la charge des propriétaires : ils concernent principalement les toitures, les fenêtres et les ravalements.

Les travaux sur le site de Lattre ne sont pas à la seule charge des familles (sauf la chapelle), ils sont tous subventionnables et donc subventionnés selon des modes de calcul stricts et différents suivant la collectivité locale qui subventionne!

2. Retour sur l'objectif « Zéro redoublement » en 4^{ème}

Marie-Hélène Delouis répond :

Dès la rentrée, mise en place une heure d'aide au 4^{ème}, de classes du soir (des 5^{ème} aux secondes), mise en place d'atelier (souvent le samedi matin, pour des élèves en difficultés).

La 5^{ème} ne se doublant pas, il s'agit d'aider les 5^{ème} en difficulté pour éviter les doublements en 4^{ème}.

A cela s'ajoutent des parcours éducatifs, pour apprendre autrement : visites pédagogiques en lien avec les programmes d'histoire, travail d'écriture spécifique pour le français... Ces ateliers sont par tranche d'1h, 1h30, par groupe de 10 élèves max. Bilan à réaliser en fin d'année, bien accueilli par les parents mais aussi par les élèves.

Ces aides sont prises sur le temps scolaire. Les professeurs sont volontaires.

3. Comment améliorer la sécurité des élèves aux sorties du collège

Marie-Hélène Delouis répond :

Beaucoup de progrès ont été fait aux abords de l'établissement au niveau de la sécurité, en partenariat avec la mairie mais l'accident dont a été victime un sixième relance le sujet. Cet accident n'a pas eu lieu dans les abords immédiats de l'établissement, mais sur le trajet de l'élève vers son domicile.

Il est **impératif que les parents s'impliquent dans la sécurité des enfants lors des trajets**. Ils devraient systématiquement faire les trajets domicile/école avec l'enfant afin de lui expliquer les dangers spécifiques liés aux trajets.

Il est aussi impératif que les enfants soient vus d'où l'idée de distribuer des brassards jaunes aux élèves. L'Apel propose également de faire un article dans le TU.

4- Point vaccination

Marie-Hélène Delouis répond :

L'organisation de la campagne de vaccination fut troublée par quelques parents qui ont changé leurs souhaits concernant la vaccination de leurs enfants au-delà des échéances données par l'école.

Départ de Marie-Hélène Delouis

20h45 :

5. Approbation du compte-rendu du CA de novembre

Approuvé à l'unanimité.

6. Rappel des règles d'utilisation des finances de l'Apel et proposition de projets pour le CA de janvier

Réfléchir pour le CA de janvier à de bonnes idées de projets qui pourraient être financés par l'Apel

Règle générale : Aucun engagement de dépense ne doit être effectué par un membre du CA sans informer et demander autorisation à un membre du bureau qui en fait part au président et au trésorier

Dépenses courantes : rentrent dans un budget annuel fixé à 1500 €/an

Mode de décision

o dépenses récurrentes ou dons au nom des parents pour des montants limités : décision du bureau qui rend compte au CA
o autres dépenses non récurrentes : vote en CA
Ex : demande d'une enseignante pour subventionner une intervenante d'arts plastiques dans sa classe, demande de subvention d'OSER

Exceptionnel : pour projets visibles et durables (exemple : la mosaïque du primaire, le budget de la soirée) : vote en CA

7. Comment améliorer la communication avec nos adhérents

Réflexion à mener afin de collecter plus d'adresse email de nos membres

8. Rappel des bonnes pratiques de communication interne au CA

Penser à cibler les destinataires des e-mails,

Ne pas mettre systématiquement en cc tous les membres de l'Apel

Préciser « APEL » dans l'objet du mail

La meilleure règle de gestion des e-mails est le bon sens...

9. OGEC

Les contributions des familles n'augmenteront que de 0,5%, pour contrebalancer la hausse de 4% de l'année dernière, disproportionnée au vu de la conjoncture économique. Les contributions publiques risquent de baisser dans les années à venir, ce qui signifie que les contributions des familles risquent d'augmenter proportionnellement. Suggestion faite à l'OGEC d'indexer l'augmentation des

contributions sur l'indice de l'inflation, afin d'éviter d'anticiper systématiquement les éventuelles hausses d'inflation.

Emmanuelle regrette que le renouvellement des mandats des élus de l'OGEC ait actuellement lieu sous la forme d'acceptation de propositions de la présidente et non pas sous forme d'un vote de cooptation.

10. Point sur le dernier conseil d'établissement : CR sera envoyé à tous

11. Points et questions sur les différents groupes de travail (cf document écrit que va nous envoyer Emmanuelle)

Site Web : Bénédicte + Yves

Vie pratique : Yves Le Mann et Olivier Mauratille s'occupent de la restauration. Reste à pourvoir l'organisation de la journée vérification des vélos : Demander à Olivier s'il pourrait nous aider, accompagné de l'aide de parents sur des plages horaires. Ph-Guillaume contacte Olivier.

Organisation des élections : Eric de la Ferté-Senectere

Organisation de la **participation de l'APEL fête de charité** : Toutes les idées sont les bienvenues. Philippe Rougevin-Baville prend l'avis des organisateurs de la FdC pour savoir ce que l'on pourrait faire d'utile, en fonction des objectifs de l'Apel.

« **Mieux vivre les années collègue** » Guillaume de Rosnay, Isabelle Chesnot, Bruno Vercken, Christine de Saint- Exupéry, Christine Jourdan

TU : Félicie Petersen, Caroline Lambert et Sophie de La Foye (à confirmer)

Langues : Aliette Balladur, Christine Jourdan : Idée de proposer un enseignement d'anglais renforcé ayant pour but que les enfants puissent passer un examen

Site internet : Bénédicte de Dinechin + Yves Le Mann: que les personnes concernées signalent les pages obsolètes

Soirée : Caroline Lambert, Bruno Vercken, Isabelle Chesnot, Bruno Jantet, Bénédicte de Dinechin, Sophie de la Foye, Christine Jourdan

Conférences : Hervé Dewynter

Pastorale : Béatrice Fontant et Christine de Saint-Exupéry + groupe de travail en cours : conseil de pastorale du 10/12
projets :

Parents coup de pouce : Sophie de la Foye : Sophie souhaite connaître les besoins en parents coup de pouce pour chaque atelier/projet de l'Apel

12. Fixation agenda réunion CA d'APEL pour 2010

Prochains CA : 11 janvier, 9 février, 16 mars, 13 avril, 17 mai